



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 30 avril 2026 à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine, composé de 27 membres en exercice, légalement convoqué le 23 avril, s'est réuni à la salle des fêtes de Pars-les-Romilly, sous la présidence de Monsieur Éric VUILLEMIN, Président.

Membres en
exercice : 27

Présents : 24

Représentés : 3

Suffrages
exprimés avec
pouvoir : 27

PRESENTS : Mesdames et Messieurs les Délégués des Communes de

CRANCEY : Jean-Pierre MEUNIER - Bernard BERTON

GELANNES : Richard BEGON – Nathalie SOUBRIARD

MAIZIERES-LA-GRANDE-PAROISSE : Valérie NOBLET - Nadine JOLY - Jean-Michel LATOUR – Adrien ROBIN – Elisabeth PARIAT

PARS-LES-ROMILLY : Marianne JOLY – Béatrice PAYEN

ROMILLY-SUR-SEINE : Éric VUILLEMIN - Marie-Thérèse LUCAS – Adam DA MOTA - Jacques BEAUJEAN – Frédérique HITTler - Gilles MATHIEU – Sophie CORVO – Gilles BOYEZ - Stéphanie PINTA – Yvan BERNARD – Fethi CHEIKH - Angélique RANC

SAINT HILAIRE-SOUS-ROMILLY : Patrick NUNEZ

lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer.

EXCUSES REPRESENTES : Michel LAMY représenté par Éric VUILLEMIN – Virginie LAURENT représentée par Frédérique HITTler – Philippe CAIN représenté par Marianne JOLY

EXCUSES NON-REPRESENTES :

Madame Béatrice PAYEN a été désignée secrétaire de séance.

N° 26-042 du registre des délibérations

OBJET : FINANCES - BUDGET PRIMITIF - VOTE DU BUDGET ANNEXE « BATIMENTS A VOCATION ECONOMIQUE » DE L'EXERCICE 2026

Rapporteur : Bernard BERTON

Monsieur Bernard BERTON, 1^{er} Vice-président, propose à l'assemblée d'adopter le budget annexe « Bâtiments à Vocation Economique » de l'exercice 2026.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 des communes et de leurs établissements publics administratifs,

Vu la délibération N°26-009 en date du 16 avril 2026, prenant acte du rapport d'orientations budgétaires de l'exercice 2026 – Budget Principal – Budget annexe Zones d'Activités – Budget annexe Bâtiments à Vocation Economique – Budget annexe Gestion des Déchets,

Vu le projet de maquette budgétaire du budget bâtiments à vocation économique soumis à son examen,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire en date du 17 avril 2026,



Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, A LA MAJORITE – (10 ABSTENTIONS : ADAM DA MOTA - JACQUES BEAUJEAN – FREDERIQUE HITTLER - GILLES MATHIEU – SOPHIE CORVO – GILLES BOYEZ - STEPHANIE PINTA – YVAN BERNARD – ANGELIQUE RANC ; 1 CONTRE : FETHI CHEIKH):

ADOpte le budget annexe « Bâtiments à Vocation Economique » de l'exercice 2026, tel que joint en annexe et équilibré comme suit :

-Pour la section de Fonctionnement : 1 998 662,23 €

-Pour la section d'Investissement : 6 154 162,07 €

DECIDE la possibilité de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

RAPPELLE que si les dépenses de personnel sont prises en compte dans le calcul de l'assiette des 7,5%, la fongibilité ne permet ni d'augmenter ni de diminuer le chapitre 012.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,


Eric VUILLEMIN

Eric VUILLEMIN
2026.05.07 19:12:03 +0200
Ref:10942706-16498514-1-D
Signature numérique
le Président

Éric VUILLEMIN

Certifie le caractère exécutoire de la présente délibération

Notifié le à :

- Le service de Gestion Comptable de Romilly-sur-Seine,

Le Président,

Eric VUILLEMIN

Copie conforme transmise le à :

- Service des Finances,
- Service Economique Intercommunal,
- Chargé de mission,
- Service Cohésion Sociale

ANNEXES

I. BP 2026 – Budget annexe Bâtiments à Vocation Economique

Ce budget annexe géré en hors taxe est en équilibre à 5 010 626,26 € en dépenses et 5 856 359,84 € en recettes réelles, et avec la reprise des résultats de – 845 873,58 €

	Opérations réelles	
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	827 577,00	873 423,00
Investissement	4 183 049,26	4 982 936,84
TOTAL	5 010 626,26	5 856 359,84

1. Les dépenses

- Chapitre « 011 Charges à caractère général » pour 472 437 € : ce chapitre comprend les taxes foncières des bâtiments, la maintenance et l'entretien de ces derniers.
- Chapitre « 012 Charges de personnel » pour 3 100 €.
- Chapitre « 66 Frais financiers » pour 351 900 € : liés aux intérêts de la dette.
- Chapitre « 16 Emprunts et dettes assimilées » pour 975 800 € : remboursement du capital restant dû des différents emprunts.
- Chapitre « 21 Immobilisations corporelles » pour 42 200 €.
 - ❖ Immobilisations corporelles pour 42 200 €
- Chapitre « 23 Immobilisations en cours » pour 3 012 990 € :
 - ❖ Immobilisation en cours pour 52 000 € ;
 - ❖ Immobilisations en cours AP pour 2 960 990 €
- Reports d'investissement 152 059,26 €

2. Les recettes

- Chapitre « 70 Produits du service du domaine » pour 64 000 € : ce chapitre est principalement lié à la refacturation de la taxe foncière des bâtiments en location-vente au profit de la SPL des Portes de Romilly Sur Seine.
- Chapitre « 75 Autres produits de gestion courante » pour 809 423 € : ce chapitre repose sur les loyers perçus des bâtiments loués.
- Chapitre « 13 Subventions d'investissement » pour 986 729 € : principalement lié aux subventions sollicitées pour les travaux du nouveau bâtiment sur la zone Marteling.
- Chapitre « 16 Emprunts et dettes assimilées » pour 1 359 307,84 € : dont une avance de la part du budget principal à hauteur de 818 871,84€
- Chapitre « 024 Produits des cessions » pour 2 636 900 € : cessions diverses

II. **Programmation pluriannuelle – AP/CP**

Pour le budget annexe « Bâtiments à Vocation Economique », une autorisation de programme qui vous est présentée :

Numéro d'AP	Intitulé	Chapitre voté	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029	TOTAL AP
202203	CONSTRUCTION DE BATIMENTS ECONOMIQUES	202203	8 624,07	48 413,20	261 500,06	2 340 040,36	2 960 990,00	3 220 799,00	1 500 000,00	200 000,00	10 540 366,69
TOTAL CP			8 624,07	48 413,20	261 500,06	2 340 040,36	2 960 990,00	3 220 799,00	1 500 000,00	200 000,00	10 540 366,69

III. Etat de la dette

Aucune modification par rapport au DOB 2026.